

DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° 2025/52

1.4 Autres types de contrat

Approbation de l'offre de la société MACONNERIE GUILLAUME pour une mission d'aménagement du rez-de-chaussée de la Maison Médicale « Simone Veil » à Grans

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n° 2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Considérant la volonté de la Commune d'effectuer des travaux de maçonnerie pour l'aménagement du rez-de-chaussée de la Maison Médicale « Simone Veil » par la création de deux bureaux à Grans,

Vu la consultation lancée auprès des sociétés MACONNERIE GUILLAUME, DL CONSTRUCTION et JVS CONSTRUCTION,

Vu les trois offres remises et l'analyse de celles-ci,

Considérant que l'offre de la société MACONNERIE GUILLAUME enregistrée en Mairie le 8 juillet 2025 sous la référence GED 2025-2523 correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

D'approuver l'offre de la société MACONNERIE GUILLAUME, sise Mas St Roch- Chemin Chante Perdrix-13300 Salon de-Provence, relative aux travaux de maçonnerie pour l'aménagement du rez-de-chaussée de la Maison Médicale « Simone Veil » pour un montant de 23 680.00€ HT (vingt trois mille six cent quatre-vingts euros hors taxes), soit 28 416.00 € TTC (vingt-huit mille quatre cent seize euros toutes taxes comprises).

Article 2 :

Le contrat est conclu à compter de sa notification jusqu'à l'achèvement des prestations.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, aux services techniques, au service de la commande publique et au service des Finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca - 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 09 juillet 2025

Publié le 09/07/2025

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : 
LEANDRI
Date : 09/07/2025
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES

SARL MAÇONNERIE GUILLAUME

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
 Reçu en préfecture le 09/07/2025
 Publié le 09/07/2025
 ID : 013-211300447-20250709-DEC_2025_52-AU

DEVIS

Mas St Roch - Chemin Chante Perdrix

13300 - Salon de Provence

06.75.96.29.29

cyrilg64@gmail.com



DATE : 25/02/2025

N° Devis 106

Client : Mairie de Grans
 Centre technique municipal
 Secretariat a l'attention de mesdames
 LAUER/GARCIA
 Bd Victor Jauffret
 13450 GRANS

Aménagement Interieur MAISON MEDICALE - Devis établis à titre indicatif.

N°	Désignation d'ouvrage	U	Q	PU HT	Montant HT
1 Travaux d'ordres générales et préparatoires					
1.1	Prise de niveaux, implantation, traçage .	•	•	0,00 €	350,00 €
1.2	Raccordement en eau et électricité.	•	•	0,00 €	100,00 €
1.3	Protection et isolement de la zone de travaux.	•	•	0,00 €	0,00 €
Sous total HT Situation 1 :					450,00 €
<i>Notes ou remarques: le client assurera à l'entreprise une arrivée d'eau ainsi que d'électricité.</i>					
2 Aménagement interieur					
2.1	Modifications plafond. Dépose du faux plafond et modification aux aplombs de la futur cloison.	Forf.		650,00 €	650,00 €
2.2	Création Cloison séparative placo phonique BA13. Épaisseur 100mm. Fourniture et pose d'une ossature métallique en 70mm. Fourniture et pose de placo BA13 Phonique. Fourniture et pose de laine minéral parphonique ép.70mm. Profilée Aluminium au couleur de la menuiserie existante en U en bout de cloison contre le vitrage interieur.	m²	80	136,00 €	10 880,00 €
2.3	Menuiseries. Fournitures et poses de 2 portes poussant gauche conforme à l'existant. Passage 90cm	Unit.	2	1 550,00 €	3 100,00 €
2.4	Platrerries et peintures. Bande à joint, ponçage et application en 2 couches d'une peinture blanche .	m²	80	60,00 €	4 800,00 €
2.4	Fourniture et pose d'un meuble evier . Reprise de l'écoulement existant. Reprise des arrivées d'eaux existantes. Pose du meuble de l'évier et de la robinetterie.	Forf.		3 800,00 €	3 800,00 €
Sous total Situation 2 :					23 230,00 €
Total Hors-taxe Euro :					23 680,00 €
Taux TVA :					20%
Montant TVA :					4 736,00 €
Total TTC :					28 416,00 €
Acompte :					
Net à payer :					

Règlement d'acompte de 30% à la signature du devis - Devis valable 2 mois.

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).

Condition de règlement : Virement Bancaire

IBAN : FR76 1130 6000 1048 1498 7297 673 BIC : AGRIFRPP813

Date, nom et prénom, précédé de la mention "Bon pour accord" :

Bon pour accord

Le Maire, Philippe LEANDRI

Dûment habilité par décision n° 2025/52
 du 09/07/2025

SIRET : 901.948.976.00013 - APE : 4399C - TVA Intracom : FR27901948956

